# DEMANDE D'ABONNEMENT



#### Lamentin

B.P.213 97284 LAMENTIN Cedex 2 Tel . : 09 69 32 97 22 Fax: 05 96 51 80 55

Horaires d'ouverture

- ❖ Lundi, Mercredi & Vendredi 7h45 à 12h30
- Mardi & Jeudi 7h45 à 12h30 / 13h45 à 17h

#### Sainte Marie

Zac Belle étoile 97230 SAINTE MARIE Tel.: 09 69 32 97 22

Horaires d'ouverture

❖ Lundi au Vendredi 7h30 à 12h30

### Carbet

12, rue Schælcher 97221 Carbet

Tel.: 09 69 32 97 22 Fax: 05 96 78 02 30

Horaires d'ouverture

- Lundi, Mercredi & Vendredi 7h30 à 12h30
- ❖ Mardi & Jeudi : 7h30 à 12h30 / 14h à 16h30

NB: La souscription d'un contrat d'abonnement engendre des frais d'accès au service et peut aussi faire l'objet de frais d'ouverture du compteur.

## **INFORMATIONS CONCERNANT L'ABONNE**

Vous êtes un Particulier:	Vous êtes un Professionnel:	
Nom: Prénom:	Dénomination: Raison sociale: Numéro SIRET/ Code NAF:	
Qualité: Propriétaire	Locataire	
Adresse mail:		
Tel. Portable:		
INFORMATIONS CONCERNANT LE BRANCHEMENT		
Merci de m'adresser la facture au :		
Numéro de compteur : Rele	vé de compteur:	
Date d'entrée dans les lieux :		
Nom de l'ancien occupant :		

Site Internet : www.smeaux.fr

## **PIECES A FOURNIR**

### Propriétaire:

- √ Copie du titre de propriété
- √ Taxe foncière
- √ Pièce d'identité

#### Locataire:

- √ Bail de location
- ✓ Pièce d'identité



Pièce complémentaire uniquement pour les professionnels:

✓ Khis

Souhaitez-vous mensualiser ou prélever vos paiements ? 

OUI

(si OUI veuillez remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

## **MENSUALISATION / PRELEVEMENT**

Autorisation de prélèvement		
Nom:Prénom:		
IBAN: FR		
□ Je choisis le prélèvement mensuel (montant minimum de 15€)  Montant à prélever:  Date du prélèvement: □ le 5 □ le 10 □ le 15 □ le 20 □ le 30		
☐ Je choisis le prélèvement semestrielle à chaque facture	Fait à: Date: / /	
Joindre obligatoirement 1 Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP)	☐ Bon pour accord	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiqués par mes soins.

Si cela s'avère nécessaire, la Société Martiniquaise des Eaux pourra procéder à la vérification de l'exactitude des informations communiquées.

Toute fraude aux droits de la Société Martiniquaise des Eaux expose l'abonné à des poursuites de nature judiciaires.

Date: Signature: